

## ZONES INSCRITES A L'AUP PAR LA CNGE

(Réf : AIP FRANCE - MIA - ENR 5.1 & 5.2)

NR	Nature de l'activité	Limite Sup. Limite Inf. (ft)	Gestionnaire <i>HOR (ETE) : -1HR</i> OBSERVATIONS
LF TRA 10 A	Entraînement combat. Activités Défense spécifiques. Vols d'aéronefs télépilotés non habités	UNL FL 195	<i>Activable H 24. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP FR.</i> A l'exclusion des zones R 25C, R 25H Orléans Bricy et TRA 10 C1, C2 ou C3 lorsqu'elles sont actives. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité sauf autorisation du contrôle. Activité connue de Paris UAC, Brest UAC et Bordeaux UAC
LF TRA 10 B		FL 285 FL 195	→ IDEM LF TRA 10 A A l'exclusion de la zone LF-TRA 10 C1 lorsqu'elle est active.
LF TRA 10 C1	Activités SDA (EPT)	FL 285 FL 275	<i>Activable H 24. sauf si LF-TSA 10 C2 ou C3 actives. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP FR.</i> A l'exclusion de la zone R 25H Orléans Bricy lorsqu'elle est active. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité sauf autorisation du contrôle. Activité connue de Paris UAC, Brest UAC et Bordeaux UAC
LF TRA 10 C2		FL 305 FL 295	<i>Activable H24, sauf si LF-TRA 10 C1 ou C3 actives. Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP France.</i> → IDEM LF TRA 10 C1
LF TRA 10 C3		FL 325 FL 315	<i>Activable H24, sauf si LF-TRA 10 C1 ou C2 actives. Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP France.</i> → IDEM LF TRA 10 C1
LF TRA 22 A	Entraînement combat. Activités Défense spécifiques. Vols d'aéronefs télépilotés non habités	UNL FL 195	<i>Activable H 24. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP FR.</i> Pénétration : CAG : contournement obligatoire pendant l'activité sauf autorisation du contrôle. Activité connue de Reims UAC.
LF TRA22 AZ*			
LF TRA 22 B	<b>* FBZ Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.</b>	FL 285 FL 195	<b>* FBZ Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP/UUP France.</b>
LF TRA 42 N	Entraînement combat. Activités Défense spécifiques. Vols d'aéronefs télépilotés non habités	UNL FL 195	→ IDEM LF TRA 22 A. Plancher : FL 205 à l'Ouest de la ligne joignant les points 44°34'32"N, 003°19'24"E et 43°58'06"N, 003°48'13"E Activité réelle connue de Marseille UAC et Bordeaux UAC.
LF TRA42 NZ*			
LF TRA 42 S			
LF TRA42 SZ*	<b>* FBZ Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.</b>		<b>* FBZ Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP/UUP France.</b>
EB CBA 1 C	Entraînement combat. Activités Défense spécifiques	UNL FL 115	<i>Activable H 24. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP FR.</i> Activité connue de Paris UAC et Reims UAC. Pénétration : IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité.

LF CBA 1 A	Entraînement combat. Activités Défense spécifiques. Vols d'aéronefs télépilotes non habités (1)  <b>* FBZ</b> <b>Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.</b>	UNL FL 115	<i>Activable H 24. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP FR.</i> Activité connue de Paris ACC/UAC et Reims UAC. Pénétration : IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. (1) réalisés dans la partie de zone située au-dessus du territoire national. <b>* FBZ</b> <b>Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP/UUP France.</b>
LF CBA 1 AZ*			
LF CBA 1 B	Entraînement combat. Activités Défense spécifiques. Vols d'aéronefs télépilotes non habités (1)  <b>* FBZ</b> <b>Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.</b>	UNL FL 225	<i>Activable H 24. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP FR.</i> Activité connue de Paris ACC/UAC et Reims UAC. Pénétration : IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. (1) réalisés dans la partie de zone située au-dessus du territoire national. <b>* FBZ</b> <b>Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP/UUP France.</b>
LF CBA 1 BZ*			
EU CBA C 25 FC	Entraînement combat. Activités Défense spécifiques Vols d'ACFT télépilotes non habités.	FL 195 FL 115	<i>Activable H24. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP FR.</i> Espace défini à l'exclusion de la R 231B Valdahon lorsqu'elle est active. Espace coexistant avec la LTA France. Zone nommée EU C 25 FC dans les proto- coles et lettres d'accords existants. Zone également nommée CBA C 25 FC ou EU C 25 FC sur certaines cartes aéronautiques. IFR : pénétration sous autorisation. VFR : contournement obligatoire pendant activité. Activité connue de Reims ACC, Bâle INFO.
EU CBA C 25 FE		FL 195 FL 115	<i>Activable H24. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP FR.</i> Espace coexistant avec la LTA France. Zones nommées EU C 25 FE et EU C 25 FW dans les protocoles et lettres d'accords existants. Zones également nommée CBA C 25 FE ou EU C 25 FE et CBA C 25 FW ou EU C 25 FW sur certaines cartes aéronautiques. IFR : pénétration sous autorisation. VFR : contournement obligatoire pendant activité. Activité connue de Reims ACC, Bâle INFO.
EU CBA C 25 FW		FL 195 FL 065	
TSA 6		UNL FL 195	<i>Activable H24. Pénétration : IFR : contour- nement obligatoire pendant l'activité.</i>
TSA 6 C	Entraînement combat. Activités Défense spécifiques.	FL 275 FL 195	<i>Lun-Ven Activable H 24.</i> <i>HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP FR.</i> Conditions de pénétration : VFR : contour- nement obligatoire. IFR : contournement obligatoire sauf FL 200 sur notification. CAM I et T : sur coordination. Activité connue de Paris UAC et Brest UAC.
TSA 8 A	Entraînement combat Vols d'aéronefs d'Etat télépi- lotés non habités.	FL 335 FL 195	<i>Activable H 24. Pénétration : IFR : contournement obligatoire pendant l'activité.</i>
TSA 8 B	Activités ravitaillement et EPT. Vols d'aéronefs d'Etat télépi- lotés non habités.	FL 335 FL 195	
TSA 9 A	Entraînement au combat. Activités Défense spécifiques. Vols d'aéronefs d'Etat télépi- lotés non habités.	FL335 FL195	<i>Activable H 24. Pénétration : IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité.</i>
TSA 9 B	Entraînement au combat. Activités Défense spécifiques.	FL 335 FL305	

<b>TSA 9 C</b>	Entraînement au combat. Activités Défense spécifiques. Vols d'aéronefs d'Etat télépilotes non habités.	UNL FL 335	Pénétration : IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité.	
<b>TSA 9 D</b>				
<b>TSA 24 A</b> (Enveloppe globale)		UNL FL 195 (1)		
<b>TSA 24 B</b> (Enveloppe réduite)			Activable H 24. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP FR. Pénétration : IFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Paris UAC et de Reims UAC. Plancher FL 195 à l'exclusion du PDR UM 129 entre DJL et PIBAT utilisable par la CAG/IFR du FL 200 au FL 230 inclus avant 0900 et après 1500 (ETE-1h) sur instructions Paris UAC.	
<b>TSA 34 A</b>	Entraînement combat Activité Défense spécifique. Vols aéronefs télépilotes non habités.	UNL FL 195		Activable H24 . HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP France.  Pénétration : IFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Bordeaux UAC.  <b>* FBZ</b> <b>Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP/UUP France.</b>
<b>TSA 34 AZ*</b>				
<b>TSA 34 B</b>				
<b>TSA 34 BZ*</b>				
<b>TSA 34 C</b>				
<b>TSA 34 CZ*</b>		<b>* FBZ</b> <b>Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.</b>		
<b>TSA 34 D</b>				
<b>TSA 34 DZ*</b>				
<b>TSA 34 E</b>			FL 345 FL 195	
<b>TSA 34 EZ*</b>				
<b>TSA 34 N</b>			UNL FL 245	
<b>TSA 34 NZ*</b>				
<b>TSA 40</b>	Entraînement combat Activité Défense spécifique. Vols aéronefs télépilotes non habités.	UNL FL 195	Activable H24. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP France. Activité réelle connue de Marseille UAC et Bordeaux UAC Pénétration : IFR : contournement obligatoire pendant l'activité. <b>* FBZ</b> <b>Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP/UUP France.</b>	
<b>TSA 40 Z*</b>				
<b>TSA 41</b>				
<b>TSA 41 Z*</b>				
<b>TSA 43 A</b>				UNL FL 195
<b>TSA 43 C</b>				
<b>TSA 43 N</b>				
<b>TSA 43 W</b>				
<b>TSA 44 A</b>	Entraînement combat Activité Défense spécifique. Vols aéronefs télépilotes non habités.	UNL FL 195	Activable H24. HOR activation planifiés spécifiés dans l'AUP France. Activité connue de Marseille UAC.  Pénétration : IFR : contournement obligatoire pendant l'activité.  <b>* FBZ</b> <b>Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP/UUP France.</b>	
<b>TSA 44 B</b>		UNL FL 195		
<b>TSA 44 C1</b>		FL 265 FL 195		
<b>TSA 44 C2</b>		UNL FL 265		
<b>TSA 44 D1</b>		FL 265 FL 195		
<b>TSA 44 D2</b>		UNL FL 265		
<b>TSA 46 N</b>		<b>* FBZ</b> <b>Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.</b>		UNL FL 195
<b>TSA 46 NZ*</b>				
<b>TSA 46 S</b>				
<b>TSA 46 SZ*</b>				
<b>TSA 138</b>		FL 400 FL 195		

<b>TSA 200 A</b>	Entraînement combat Activité Défense spécifique. Vols aéronautiques télépilotes non habités.  * <b>FBZ</b> <b>Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.</b>	UNL FL 195	<i>Activable H 24 . HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP France.</i> Activité connue de Reims UAC et Paris UAC CAG IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité.  * <b>FBZ</b> <b>Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP/UUP France.</b>
<b>TSA 200 AZ*</b>			
<b>TSA 200 C</b>			
<b>TSA 200 CZ*</b>			
<b>TSA 200 E</b>			
<b>TSA 200 EZ*</b>			
<b>TSA 200 W</b>			
<b>TSA200WZ*</b>			
<b>R 9 B</b>	<b>BOURGES</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol et sol/air Destruction d'explosifs	FL 195 1700AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DGA Techniques Terrestres Bourges (PC Tir) : Tél : 02.48.27.65.00 / 02.48.25.00.29 IFR/VFR : pendant l'activité, contournement obligatoire. Des portions d'espaces sont utili- sées au profit de la BA Avord pour les phases d'ATT et de DEC après accord de la DGA TT de Bourges. <i>Non gérable. Activable selon protocole : Lun-Ven sauf JF : 0600-1130, 1230-1730, 1900-0100 (ETE-1h).</i> Activité connue de Paris ACC/FIC et Avord APP 119.7 (HOR ATS).
<b>R 9 H1</b>	Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol et sol/air Destruction d'explosifs.	FL 205 FL 195	<b>H1-H2-H3 : Gestionnaire</b> : DGA Techniques Terrestres Bourges (PC Tir) : Tél : 02.48.27.65.00 / 02.48.25.00.29 <i>Non gérable. Activable Lun-Ven sauf JF :0600-1130, 1230-1730, 1900-0100 (ETE- 1h).</i> Activité connue de Paris ACC, Avord APP 119.7 (HOR ATS) et Bordeaux UAC. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité.
<b>R 9 H2</b>		FL 265 FL 195	
<b>R 9 H3</b>		FL 525 FL 195	
<b>R 61 H</b>	<b>BORDEAUX</b>  Activités spécifiques Défense. Vols d'essai réception (acti- vité prioritaire)	ILL FL 195	<b>Gestionnaire</b> : CCER BORDEAUX. <i>Activable H24.</i> <i>Non gérable.</i> Activités connues de Bordeaux UAC et Brest UAC. IFR : pénétration sur autorisation. Suivre instruction UAC.
<b>R 68 A</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat	FL 085 4200AMSL	<i>Activable H 24 . HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP France.</i> Définie à l'exclusion des zones R 167 A/B, R 203 A/B/C, R 233, R 166 C et R 593 A lorsqu'elles sont actives. Activité connue de Bordeaux ACC, Clermont Ferrand INFO, Limoges INFO. Pénétration IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Connaissance de l'activité par NOTAM et Numéro vert 0800.24.54.66.
<b>R 68 B</b>		FL 195 FL 085	Définie à l'exclusion des zones R 203 A-B-C et R 68 D lorsqu'elles sont actives. →IDEM <b>R 68 A.</b>
<b>R 68 C</b>		FL 195 FL 115	<i>Activable H 24 . HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP France.</i> Connaissance de l'activité par NOTAM et Numéro vert 0800.24.54.66. Pénétration IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Bordeaux ACC, Clermont Ferrand INFO, Limoges INFO.
<b>R 68 D</b>		FL 195 FL 085	Définie à l'exclusion des zones R 203 A/B/C lorsqu'elles sont actives. →IDEM <b>R 68 C.</b>
<b>R 122</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL195 FL115 (1)	<i>Activable H24. Horaires d'activation plani- fiés spécifiés dans l'AUP France.</i> Activité connue de Reims ACC et Strasbourg APP. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. <b>(1) A l'exclusion de la zone R 228 BITCHE quand elle est active.</b>

<b>R 123</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 195 FL 145	➔IDEM R 122. IFR : contournement obligatoire pendant l'activité, via l'AWY V 17 VFR : contournement obligatoire pendant l'activité.
<b>R 175 B</b>	<b>SUIPPES</b> Tirs sol/sol, sol/air, air/sol et bombardements, parachutages.	FL 590 FL 195	<b>Gestionnaire</b> : CENTIAL TEL : 03 26 67 81 00 / 81 02 / 82 31. <i>Activable par NOTAM. Activée simultanément avec la R 175 A SUIPPES. HOR d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP France.</i> CAG IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. RAI 118.625 MHz. Activité connue de : Paris ACC, Reims ACC. Zone non gérable par la CNGE.
<b>R 270</b>	<b>ARGOAT</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 195 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : CDC CINQ MARS LA PILE CCMAR Atlantique (ARMOR) <i>Activable H24.</i> IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. A l'exclusion de la zone R 506 B lorsqu'elle est active. Hors activation de la R 146 B.
<b>R 321</b>	<b>SAINT DIZIER</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 195 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : CDC Cinq Mars la Pile ou CDC de remplacement. <i>Non gérable. Activable H24.</i>  Activité connue de Raki INFO ou CDC de remplacement 119.700, 143.550, 317.500. Reims ACC, Paris ACC, Ochey APP, St Dizier APP, Strasbourg INFO 134.575. VFR : contournement obligatoire. IFR : sur autorisation, suivre instructions ACC/APP. A l'exclusion des zones R 175A Suippes et R 6 B, C et D lorsqu'elles sont actives. Cette zone coexiste avec la LTA France. Vols d'aéronefs télépilotes non habités Défense selon protocole.
<b>R 322</b>	<b>COLMAR NORD</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 195 FL 155	<b>Gestionnaire</b> : CDC RAKI ou CDC de remplacement. <i>Activable H24. Horaires d'activation spécifiés dans l'AUP France.</i> Activité connue de Reims ACC. VFR : contournement obligatoire. IFR : - FL 160 : sur notification. - FL > 160 : sur autorisation. Suivre instructions de l'ACC. Cette zone coexiste avec la LTA France.
<b>R 323</b>	<b>COLMAR SUD</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 195 FL 145	<b>Gestionnaire</b> : CDC RAKI ou CDC de remplacement. <i>Activable H24.</i> Horaires d'activation spécifiés dans l'AUP France. Activité connue de Reims ACC. VFR : contournement obligatoire. IFR : sur autorisation, suivre instructions de l'ACC. A l'exclusion de la zone R 127 B Vosges lorsqu'elle est active. Cette zone coexiste avec la LTA France.
<b>R 368 A</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	4200ft AMSL SFC	<i>De LS à CS activable sans restrictions. De LS-30 à CS+30 activable selon protocole. HOR d'activation spécifiés dans l'AUP France.</i> <i>Active avec R 368 B/C1/C2 et R 68 A/B/C.</i>  <i>Pénétration : IFR/VFR : contournement obligatoire sauf pour :</i> - les aéronefs en CAG IFR, après coordination auprès de l'organisme gestionnaire (CDC de Lyon Mont Verdun, CDC de Mont de Marsan, Cinq Mars La Pile) pour les aéronefs à l'arrivée ou au départ des aérodromes de Brive-Souillac (LFSL), Montluçon-Guérét (LFBK) et Aurillac (LFLW) - les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions sur autorisation de l'organisme gestionnaire. <i>Connaissance de l'activité</i> par NOTAM et numéro vert 0800 24 54 66. <i>Définie à l'exclusion</i> des zones R 167A/B, R 203 A/B/C, R 233, R 165, R166 C, R 143, R 593 A lorsqu'elles sont actives. Activité connue de : Bordeaux ACC, Clermont Ferrand INFO, Limoges INFO. <i>Non gérable.</i>

<b>R 368 B</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 085 SFC	<i>De CS+30 à LS-30 activable sans restrictions. De LS-30 à CS+30 activable selon protocole. HOR d'activation spécifiés dans l'AUP France. Active avec R 368 A/C1/C2 et R 68 A/B/C.</i>
	<p><i>Définie à l'exclusion :</i> - des R 161, R 166 C, R 1274, R 593 A/B, lorsqu'elles sont actives. - des cylindres de 2.5 NM de rayon centrés sur l'ARP des aérodromes d'Egletons (LFDE) et d'Ussel (LFCU) et de plafond 1500 ft ASFC où l'activité est limitée aux tours de piste - de l'activité ballon captif 1005 PARC VULCANIA (0/500ft). <i>Non gérable.</i> → Conditions de pénétration et connaissance activité : IDEM <b>R 368 A</b></p>		
<b>R 368 C1</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 115 SFC	<i>De CS+30 à LS-30 activable sans restrictions. De LS-30 à CS+30 activable selon protocole. HOR d'activation spécifiés dans l'AUP France. Active avec R 368 A/B/C2 et R 68 A/B/C.</i>
	<p><i>Non gérable.</i> <i>Définie à l'exclusion :</i> - de la zone R 593B lorsqu'elle est active et de la CTR Brive (LFSL). → Conditions de pénétration et connaissance activité : IDEM <b>R 368 A</b></p>		
<b>R 368 C2</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 115 1500ft ASFC	<i>De CS+30 à LS-30 activable sans restrictions. De LS-30 à CS+30 activable selon protocole. HOR d'activation spécifiés dans l'AUP France. Active avec R 368 A/B/C1 et R 68 A/B/C.</i>
	<p><i>Pénétration : IFR/VFR :</i> contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs en CAG IFR, après coordination auprès de l'organisme gestionnaire (CDC de Lyon Mont Verdun, CDC de Mont de Marsan, Cinq Mars La Pile) pour les aéronefs à l'arrivée ou au départ des aérodromes de Brive-Souillac (LFSL), Montluçon-Guéret (LFBK) et Aurillac (LFLW) - les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions sur autorisation de l'organisme gestionnaire. <i>Connaissance de l'activité</i> par NOTAM et numéro vert 0800 24 54 66. <i>Activité connue de :</i> Bordeaux ACC, Clermont Ferrand INFO, Limoges INFO. <i>Non gérable.</i></p>		
<b>R 368 E1</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 125 FL 085	<i>De CS+30 à LS-30 activable sans restrictions. De LS-30 à CS+30 activable selon protocole. HOR d'activation spécifiés dans l'AUP France. Active avec R 368 A/B/C1/C2/E2 et R 68 A/B/C.</i>
	→ IDEM <b>R 368 C2</b>		
<b>R 368 E2</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 175 FL 155	<i>De CS+30 à LS-30 activable sans restrictions. De LS-30 à CS+30 activable selon protocole. HOR d'activation spécifiés dans l'AUP France. Active avec R 368 A/B/C1/C2/E1 et R 68 A/B/C.</i>
	→ IDEM <b>R 368 C2</b>		
<b>D 15 B</b>	Entraînement au combat. Activités spécifiques Défense. Vols au service de l'État d'aéronefs télépilotes non habités.	UNL FL275	<b>Gestionnaire :</b> CCMAR Atlantique <i>Activable H24.</i> A l'exclusion des zones R13B1/B2/B3 lorsqu'elles sont actives. Pénétration : activité réelle connue de Brest ACC.
<b>D 32</b>	Activités Défense spécifiques. Vols au service de l'État d'aéronefs télépilotes non habités.	UNL SFC	<b>Gestionnaire :</b> NIL <i>Activable H 24. Horaires d'activation planifiés spécifiés dans l'AUP France.</i> Activité réelle connue de Brest ACC/UAC.
<b>D 33</b>			